



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Impôt sur les revenus de 2020

Avis d'impôt établi en 2021

AVIS_IR_RG

La notice de cet avis est disponible en cliquant ici ou sur impôts.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP CREIL
SAID 2EME SECTEUR
1 ET 2 SQUARE HELENE BOUCHER
60831 CREIL CEDEX

Vos références

Numéro fiscal (C) : 18 53 348 971 005

Référence de l'avis : 21 60 A192688 85

Adresse d'imposition au 01/01/2021 :

4 RUE DE LA TREILLE

60270 GOUVIEUX

Numéro FIP : 600 26 23 3500497789 4 A

Numéro de rôle : 011

Date d'établissement : 08/07/2021

Date de mise en recouvrement : 31/07/2021

Identifiant service : 60035

Vos contacts

Par messagerie sécurisée
dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr)

Par téléphone
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

Sur place
auprès de votre centre des finances publiques
(horaires sur [impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr), rubrique « Contact »)

SIP CREIL
SAID 2EME SECTEUR
1 ET 2 SQ HELENE BOUCHER CS 80136
60831 CREIL CEDEX

* (service gratuit + coût de l'appel)

Somme qui vous est remboursée

501,00 €

Vous n'avez plus rien à payer au titre des revenus de 2020.

**Vous serez remboursé par virement le 20/07/2021
sur le compte bancaire suivant :**

FR76 3002 7172 980X XXXX XXX0 113

Identifiant de la banque : CMCIFRPPXXX

Émetteur du virement :

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Revenu fiscal de référence :

34 233

Nombre de parts :

3,00

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2021, de vos revenus 2020. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2020.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr).

Déclarant 1 - Nom de naissance : TELLERAIN

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
		1		
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
1				3,00
Détail des revenus		Déclar. 1	Enfant(1)	Total
Pensions, retraites, rentes.....		1268	17186	
Abattement spécial de 10%.....	- 394	- 1718		
Salaires, pensions, rentes nets.....	874	15468	16342	
BNC professionnels déclarés.....	17679			
BNC pro. hors quotient imposables.....	17679			17679
BNC pro. imposables du foyer, hors quotient.....				
Revenus perçus par le foyer fiscal			227	227
Revenus de capitaux mobiliers déclarés.....			227	227
Revenus de capitaux mobiliers imposables ⁷				
Revenu brut global				34248
CSG déductible.....			- 15	
Revenu imposable				34233
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴				438
Décote.....			- 438	438
REDUCTIONS D'IMPOT¹⁵		Montant déclaré	Montant retenu	Montant réduction
Forfait scolarité : Nombre d'enfants.....	2	2		0
Montant de la réduction d'impôt.....			0	0
Dons aux œuvres.....	84	84	0	0
Total des réductions d'impôt²⁰				- 0
Impôt total avant crédits d'impôt				0
CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS		Montant déclaré	Montant retenu	Montant
Prélèvement forfaitaire déjà versé sur revenus de capitaux mobiliers.....	29	29	- 29	29
Crédit formation chef d'entreprise.....	71	71	- 71	71
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net.....			-	100
CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2020 :				
IMPOT SUR LE REVENU				

LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2023 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

Impôt sur le revenu 2020 dû⁵³: - 100
 Retenue à la source prélevée en 2020 par vos verseurs de revenus : - 22
 Acomptes prélevés en 2020 sur votre compte bancaire : - 412
 Avance perçue sur les réductions et crédits d'impôt : + 33

Solde d'impôt sur les revenus 2020 :..... - 501

COMPTE TENU DES ELEMENTS QUE VOUS AVEZ DECLARES, LE MONTANT QUI VOUS SERA REMBOURSE (voir notice) EST DE 501

CE REMBOURSEMENT EST AUTOMATIQUE, VOUS N'AVEZ AUCUNE DEMARCHE A FAIRE.

Vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Revenu fiscal de référence²⁵..... 34233

Informations indiquées pour mémoire

RCM déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible¹⁹ 227

PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2021, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2022 est de :

	Déclar. 1
Plafond total de 2019.....	15810
Plafond non utilisé pour les revenus de 2018.....	3923
Plafond non utilisé pour les revenus de 2019.....	+ 3973
Plafond non utilisé pour les revenus de 2020.....	+ 4052
Plafond calculé sur les revenus de 2020.....	+ 4114
Plafond pour les cotisations versées en 2021.....	= 16062

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2021

Retrouvez l'ensemble de vos informations et vos éventuelles options sur impots.gouv.fr votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source ou en appelant le 0809 401 401